



Recherche d'emploi inégalité pole

Par **alwayswind**, le **16/12/2013** à **08:29**

bonjour je voudrais savoir s'il y a moyen de porter plainte contre pole emploi qui ne m'envoie que des offres inadéquates et du fait que je suis handicapée je n'ai meme pas a actualiser chaque mois je suis sans nouvelles est ce normal car les autres ont a le faire
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **alwayswind**, le **16/12/2013** à **08:35**

[fluo]bonjour[/fluo]
service sociaux rsa aah bonjour je voudrais savoir comment retourner vers l'emploi car mon allocation qui est liée à un probleme de santé dédommagement ne me permet pas de prétendre au rsa dois continuer à porter l'etiquette maladie sans pouvoir bénéficier des services d'aide normal du travail et de réinsertion des services du pole emploi comment puis je m'en sortir
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **16/12/2013** à **08:47**

Bonjour,
Vous ne pouvez pas "porter plainte" contre Pole emploi mais saisir le tribunal administratif avec peu de chance d'obtenir quoique ce soit mais beaucoup d'enrichir un avocat.
En effet POle emploi n'a aucune obligation de résultat, seulement de moyens.
Vous avez tout loisir d'organiser votre recherche d'emploi en ligne sur le site de Pole-emploi,

d'y déposer vos CV, d'être alertée dès qu'une offre correspondant à vos critères de recherche est publiée dans la zone que vous aurez délimité.

Vous pouvez effectuer plusieurs recherches automatiques en sélectionnant des critères différents ou des zones différentes.

Bref vous pouvez prendre en main la totalité de vos recherches d'une façon aussi précise que vous le souhaitez, avoir des alertes automatiques par SMS ou e-mail...